

COMMUNE DE ROSNOËN CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2025

Délibération 39/2025

Date de publication : 23 octobre 2025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **mardi 21 octobre 2025** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOËN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :

En exercice: 13 **Présents:** 10 **Votants:** 10

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR — Mme LANCIEN - M. MARC — Mme. PORTIER – M. AUFRRET- Mme OUMBICHE - M. MORIZUR M. RANNOU

Absents avec procuration :

Absents sans procuration : Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER,

Secrétaire de séance : M. MORIZUR

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

39/2025– Achat de parcelle AB301

Suite à la rencontre du 28 juillet 2025 à l'entrée des 12 et 14 rue du passage par la présence de Messieurs Leclève, Le Roux et Kerneis, il a été convenu que la commune se portait acquéreur de la parcelle AB 301 d'une superficie de 25 m².

Il est convenu que la commune achète la parcelle au prix de 0,30 € le m² et que l'acte notarié sera rédigé par M Lemoine, Notaire à Le Faou

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT :

- D'accepter l'achat de la parcelle AB 301 à la commune de Rosnoën

- De fixer le prix de cette parcelle à 0,30 € le m²

ADOPTENT :

A l'unanimité

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 029-212902407-20251021-392025-DE

Affiché le 23 octobre 2025

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

de Secrétaire
J. Morizor



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kerneis".

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Morizor".